

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012 20H00**

Présents : Sylvie COMBIER, Guy BONIN, Bruno SIVIGNON, Bernard CADOT, Gilles EMERY, Chantal DUFOUR, Renée JAFFRE, Michel FAUGERE.

Absents :

\*\*\*\*\*

En entrée de séance, est distribué aux CONSEILLES un ordre du jour détaillé. Le MAIRE demande aux conseillers si des remarques sont à faire sur le précédent compte rendu qui leur a été remis en main propre avec la convocation de ce jour.

Aucune remarque n'étant faite, le Maire invite les conseillers à traiter de l'ordre du jour comme suit :

### ***ORDRE DU JOUR***

\*\*\*\*\*

#### **-RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE MME BERNARDAT AGENT D'ENTRETIEN**

Le Maire rappelle que les communes de moins de 1000 habitants peuvent recruter en CDD des non-titulaires à deux conditions :

- que le temps de travail soit inférieur au mi-temps
- que la durée globale des CDD ne dépasse pas 6 ans

Par ailleurs, pour ces emplois non statutaires, l'affiliation de ces personnels aux ASSEDIC n'est pas obligatoire.

Le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le renouvellement de cet emploi. Le Conseil approuve le renouvellement de ce CDD pour le même nombre d'heures et pour une durée de 1 an.

Le Conseil propose au Maire de se renseigner sur l'issue de ces 6 ans et le coût de cotisation Assedic sur 1 an.

#### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : suite achat imprévu au Budget prévisionnel 2012**

Le Maire présente en détail les dépenses inscrites sur l'ordre du jour détaillé et fait le point sur le chapitre faisant l'objet d'un dépassement de crédit.

Après avoir passé en revue les dépenses du chapitre 21 (chapitre de dépenses d'investissement), le Maire demande au Conseil de bien vouloir approuver la décision modificative budgétaire comme suit :

- MANDAT : budget FONCTIONNEMENT : ARTICLE 61521 -1000€ + CHAPITRE 022 - 1000 €
- TITRE : Budget INVESTISSEMENT : ARTICLE 2151 + 2000 €

Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **DELIBERATION ANNUELLE RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)2012**

Comme chaque année, le Maire présente le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public qui est calculée pour 2012 qui sera versée par mandat au SYDESL et nous sera ensuite reversé par titre par France Télécom.

Après avoir pris connaissance de la somme, le conseil décide à l'unanimité d'accepter la valeur RODP 2012 pour un montant de 491.02 €

### **SENTIERS DE RANDONNEE : information sur l'état d'avancement du projet de signalisation et d'aménagement :**

\* Le Maire informe le Conseil que la table de pique-nique est arrivée et installée "aux Seignots" en remplacement de celle volée "aux Seignots".

Par contre, le Maire précise, qu'après essais, il conviendrait de la sceller. Le nécessaire sera fait.

\* Le Maire avis le Conseil, que Bruno ALLARDET, (employé communal) ne pourra pas débroussailler seul les chemins et qu'il conviendrait de l'aider. Gilles EMERY précise au Conseil qu'il a vu et échangé un avis avec Stéphane DAVALLON (paysagiste) qui prêterait son matériel pour aller plus vite.

\* Le Maire propose d'inviter les Clerminoises à une randonnée inaugurale courant de l'été et terminer par un petit mâchon au niveau du pont de "la Grosnes". Le Conseil approuve cette idée et la date est fixée au Dimanche 29/07/2012 14H00. Une information sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres de la commune.

\* Gilles EMERY (Conseiller) rappelle qu'il reste une dernière chose à voir : "le balisage des chemins par des peintures". Bruno SIVIGNON (1er adjoint) se charge de la commande des peintures. Gilles EMERY délégué de l'Office du Tourisme et des Sentiers de Randonnées propose que le marquage (balisage) soit fait à pied. La date du dimanche 1er Juillet est fixée toute la journée.

### **PLU INTERCOMMUNAL : Information, état d'avancement du projet**

Le Maire informe le Conseil sur le stade d'avancement du projet.

A ce jour, la Communauté de Communes de MATOUR et sa Région en est à la phase d'étude. (Axe directeur demandé en bureau d'étude, définition du cadre de vie, environnement, ébauche du cahier des charges ).

Le Maire et Bruno SIVIGNON précisent aux Conseillers que le projet complexe nécessite de la rigueur et de l'organisation afin d'éviter par la suite des révisions de Plan Local D'urbanisme.

Le Maire ajoute, qu'il reviendra sur le sujet lors des prochaines réunions de Conseil.

### **CIMETIERE :**

- Dans un premier temps, le Maire rappelle les noms des membres de la commission cimetière ( Michel FAUGERE, Bruno SIVIGNON, et Sylvie COMBIER) et les invite à se réunir avant la Toussaint en vue de préparer la numérotation et afficher le plan devant le cimetière afin de pouvoir recenser les tombes non entretenues en vue de la révision des concessions expirées ou abandonnées.
- Dans un deuxième temps, le Maire propose la réalisation d'un parking devant le cimetière. Pour ce faire contact a été pris avec MR BLETON Jacky propriétaire de la parcelle voisine afin de réaliser ce parking sur une partie et de préserver un espace pour un éventuel agrandissement du cimetière.

### **POINT SUR VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET COMMUNALE**

Bruno SIVIGNON fait état des travaux en cours ou déjà réalisés :

- traversée chemin "Montvaillant" : travaux de remplacement du tuyau + fossé réaménagé ont été réalisés
- Le "Latat" est en cours de travaux

Bruno SIVIGNON, précise que par rapport au budget initial de voirie communautaire, il restait 2000 € de travaux à réaliser et le choix s'est porté sur la reprise d'enrobé + gravillon du "Latat" jusqu'au lieu dit "la Roche".

### **REMPLACEMENT FOUR DE LA SALLE COMMUNALE :**

Le Maire présente aux Conseillers les 2 devis reçus à ce jour des entreprises TECHNIFROID et PONCET avec un écart de 2000 €.

Bruno SIVIGNON, précise qu'il reste en attente de réponse les devis des sociétés PERRIER SA de MARCIGNY et CUNY de BOURG EN BRESSE . Les deux sociétés seront relancées et le Conseil accorde au Maire le droit de passer le marché avec l'entreprise la moins disante.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Rénovation logement communal :** Le Maire avise le Conseil que le logement sera normalement vaccant à compter du 1er Octobre 2012, et qu'il conviendra alors de faire faire une étude en fin d'année par rapport à l'amiante et l'électricité.

Le Maire demande à ce qu'une commission pour rénovation du patrimoine de la commune soit mise en place. Les Conseillers à l'unanimité souhaitent participer à cette commission.

**Assainissement Collectif :** le Maire informe le Conseil que ce projet Communautaire est à ce jour en cours d'étude. Le Maire informe le Conseil que 30 branchements seraient concernés par cette étude au hameau "La Garde" soit environ un chiffrage à 310000 € HT et soit 9000 € par branchement. Ce sont les chiffres ressortis lors de la dernière réunion en Communauté de Communes.

**Nouvelle proposition de rachat de terrain faite par SFR :** Le Maire fait lecture de la nouvelle proposition de rachat de la parcelle communale sur laquelle est implanté les antennes SFR et ORANGE, cette dernière offre étant passée de 37000 € en 2011 à 39000 € en 2012 frais de notaires à charge de SFR. Le Conseil après délibération sur ce nouveau sujet décide de refuser en bloc cette nouvelle proposition.

**Devis chauffe eau :** Le Maire rappelle que les prévisions de changement du chauffe eau de l'école et des mitigeurs du lavabo de l'école seront revus lors de l'élaboration du budget 2013.

**Information sur les dotations reçues en 2012 / sommes budgétisées :** Le Maire fait état des sommes reçues par rapport aux sommes prévues au Budget prévisionnel 2012  
dotation élu local = -59 €/ budgétisé et dotation solidarité rurale = +109 euros / budgétisé

**Rappel sur le tri sélectif :** Le Maire rappelle : **STOP ! trop de bacs non ramassés suite mauvais tri.**

**Vente RION :** Le Maire précise que comme convenu lors de la précédente réunion de Conseil la vente du délaissé de voirie a bien été faite en bonne et due forme devant un notaire pour 575 € de recette comme prévu au budget primitif 2012.

**Le Maire demande avis auprès du Conseil quand à la mise en place d'une poche d'eau** (réserve d'eau) à mettre en place "au Latat" afin de prévenir des risques d'incendie sur ce lieu dit. Cette réserve pouvant être mise en place sur un terrain communal qui est actuellement loué à MR CHAINTREUIL ou sur le terrain à côté du lavoir (ancienne carrière). Le SDIS exigeant une réserve d'eau de 120 m3 pour tenir 2h en l'absence de borne sur le réseau.

Le Maire précise qu'avant de s'engager, il souhaite l'avis du Conseil et va se renseigner sur les éventuelles aides possibles. Le Conseil invite le Maire à se renseigner sur les aides. Le sujet fera l'objet d'une prochaine réflexion lors de la prochaine réunion de Conseil.

**L'arbre sous le pont :** Le Maire informe les Conseillers qu'après renseignement auprès de la police de l'eau, ce dernier organisme n'est pas directement concerné. Le Maire prendra contact avec MR BERTRAND de la DRI (Direction des Routes et des Infrastructures).

**Bulletin municipal :** Un devis a été fait chez RAFAL REPRO de CLUNY pour un coût de 352 € pour 110 exemplaires format 2x A3 pliés. Un autre devis sera prochainement demandé par Gilles EMERY auprès de TURBOPRINT de BEAUBERY. Comme chaque année, la sortie du bulletin municipal est prévue au 15/07/2012, et Gilles EMERY invite les associations à bien vouloir faire passer leur date de manifestations.

**Rappel : RANDONNEE NOCTURNE de CLERMAIN le 16/08/2012 à 19h30**

**Remerciements :** Le Maire et le Conseil remercient Stéphane DAVALLON pour la restauration du muret et l'aide à la pose de l'ancienne pierre du moulin vers l'aire de repos le long du pont de la Grosne, Mr et Mme JAFFRE pour les travaux d'installation.

**Séance levée à 22h25**